

PROJET PÉDAGOGIQUE 2024/2025

Périscolaire élémentaire et maternel du Sud



École maternelle du Sud
1, Rue des Boulangers
67400 Illkirch-Graffenstaden
06.07.30.21.98

École élémentaire du Sud
1, Rue des Boulangers
67400 Illkirch-Graffenstaden
06.07.40.70.05



Sommaire

I. L'ORGANISATEUR : LA VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	4
1. LES INFRASTRUCTURES	4
2. LES OBJECTIFS EDUCATIFS	5
3. LES ORIENTATIONS EDUCATIVES	5
4. LA DEVE	6
II. LA STRUCTURE : LE PERISCOLAIRE DU SUD	7
1. LES HORAIRES	7
2. LES ADRESSES	8
3. L'EFFECTIF ACCUEILLI	9
4. LES LOCAUX	10
5. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	11
A. REGLEMENTATION TAUX DE QUALIFICATION :	11
B. REGLEMENTATION TAUX D'ENCADREMENT :	12
C. LES MISSIONS DE CHACUN	12
D. LE RECRUTEMENT	13
III. CONSTAT / DIAGNOSTIC	14
1. L'ENVIRONNEMENT DU PERISCOLAIRE	14
2. RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	14
IV. NOS INTENTIONS EDUCATIVES	14
1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	14
A. LES MATERNELLES	16
B. LES ELEMENTAIRES	18
2. LES PROJETS	19
V. MODALITES D'ACCUEIL	20
VI. LE FONCTIONNEMENT DU PERISCOLAIRE	20
1. LE FONCTIONNEMENT D'UNE JOURNEE TYPE EN ELEMENTAIRE.	21
2. LE FONCTIONNEMENT D'UNE JOURNEE TYPE EN MATERNELLE.	21
3. LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT	22
4. HYGIENE, SANTE ET SECURITE	22
A. SUIVI DES ENFANTS	22
B. ACCESSIBILITES AUX ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTE	23
C. LA SECURITE	24

5. LES MOYENS FINANCIERS	24
<u>VII. COMMUNICATION</u>	24
1. LA COMMUNICATION AVEC LES ENFANTS	24
2. LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES	25
3. LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	25
4. LA COMMUNICATION AVEC LE SERVICE	26
<u>VIII. PARTENAIRES / PRESTATAIRES</u>	26
1. LES PARTENAIRES	26
2. LES PRESTATAIRES	26
<u>IX. L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE</u>	27
<u>X. CONCLUSION</u>	28

I. L'organisateur : la ville d'Illkirch-Graffenstaden

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est une commune située au sud de Strasbourg. Elle fait partie de l'Euro-métropole, elle en est la troisième ville avec ses 27222 habitants. Elle s'étend sur 22,21 km², possède 14 écoles, 5 lignes de bus, 2 de tram. C'est aussi 4 plans d'eau, 63 km de piste cyclable.

C'est une commune naturelle et innovante en pleine expansion, forte par ses infrastructures et son maillage associatif.

Mairie d'Illkirch-Graffenstaden

181 route de Lyon

BP 50023

67401 ILLKIRCH CEDEX

03.88.66.80.00

contact@illkirch.eu

<http://www.illkirch.eu>



1. Les infrastructures

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est dotée d'un patrimoine communal riche :

CULTURE / LOISIRS

- Un centre culturel L'illade
- Une maison d'enseignement et de pratiques des arts : la Vill'A
- Une médiathèque inscrit dans l'eurométropole.
- Un centre socioculturel : le Phare de l'Ill
- Une école municipale de musique et de danse
- 47 associations culturelles et artistiques
- Un festival : Le printemps des Bretelles
- un salon de l'album de jeunesse

SPORT

- Une piscine : La Hardt
- 8 gymnases
- 7 salles spécialisées : danse, arts martiaux, dojos, ARS, gymnastique, musculation et remise en forme
- 3 terrains de rugby et 3 de football
- 9 courts de tennis
- 8 aires de sports en accès libre
- 1 golf et 1 mini-golf
- 1 parcours de tir à l'arc
- 1 fitness parc de 12 agrés

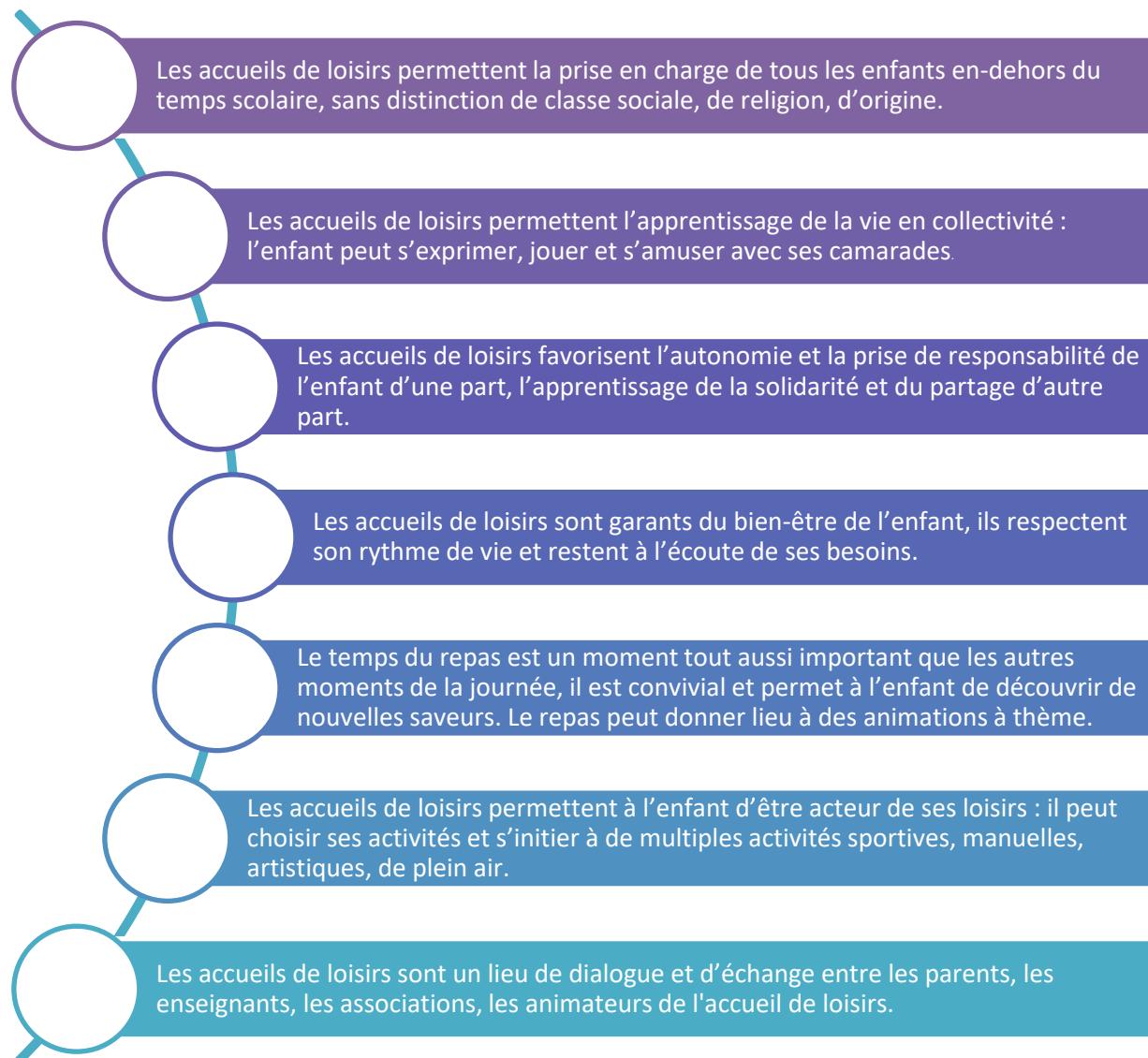
ENVIRONNEMENT

- 42 aires de jeux
- 2 plans d'eau : Lac Achard et Baggersee
- Un parc animalier Friedel
- 12 parcs et jardins
- Traversée par l'Ill et le canal du Rhône au Rhin

2. Les objectifs éducatifs

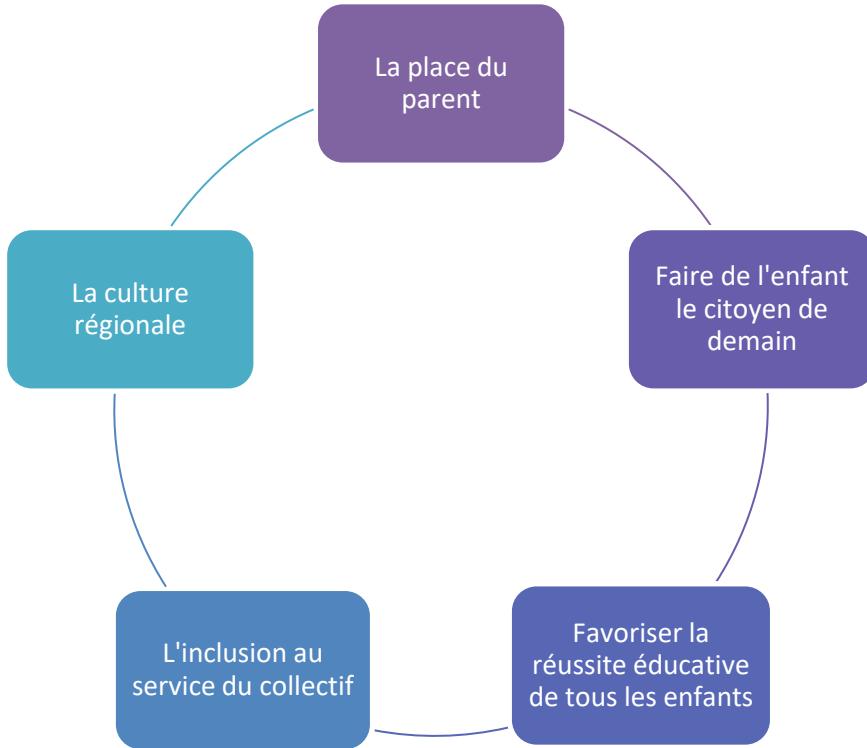
La ville d'Illkirch-Graffenstaden a pour objectif le bien-être de ses enfants. Elle répond à la fois à une demande de ses administrés et à sa propre exigence. De ce fait, elle a un projet éducatif avec des orientations et des objectifs clairs et précis.

Les accueils de loisirs péri et extra scolaires de la ville d'Illkirch-Graffenstaden sont des lieux d'accueil qui répondent aux objectifs éducatifs que la ville s'est fixée :



3. Les orientations éducatives

Les accueils de loisirs péri et extra scolaires répondent dans la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques aux grandes orientations fixées par la ville. Elles comptent 5 axes qui sont les bases de travail des équipes au quotidien.



4. La DEVE

La ville d'ILLkirch-Graffenstaden est l'organisateur de toutes les structures d'accueils de loisirs périscolaires et extra scolaires des huit écoles maternelles et des six écoles élémentaires de la ville. Le service de la Direction de l'Enfance et de la Vie Éducative (DEVE) gère ces différents accueils de loisirs péri et extra scolaires dont la restauration scolaire et l'accueil périscolaire de l'école du Sud font partie.

La DEVE se trouve au 181 route de Lyon à ILLKIRCH – GRAFFENSTADEN, s'assure du respect de la réglementation fixée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.J.S.C.S.). Elle est aussi chargée du suivi des périscolaires dont notamment :

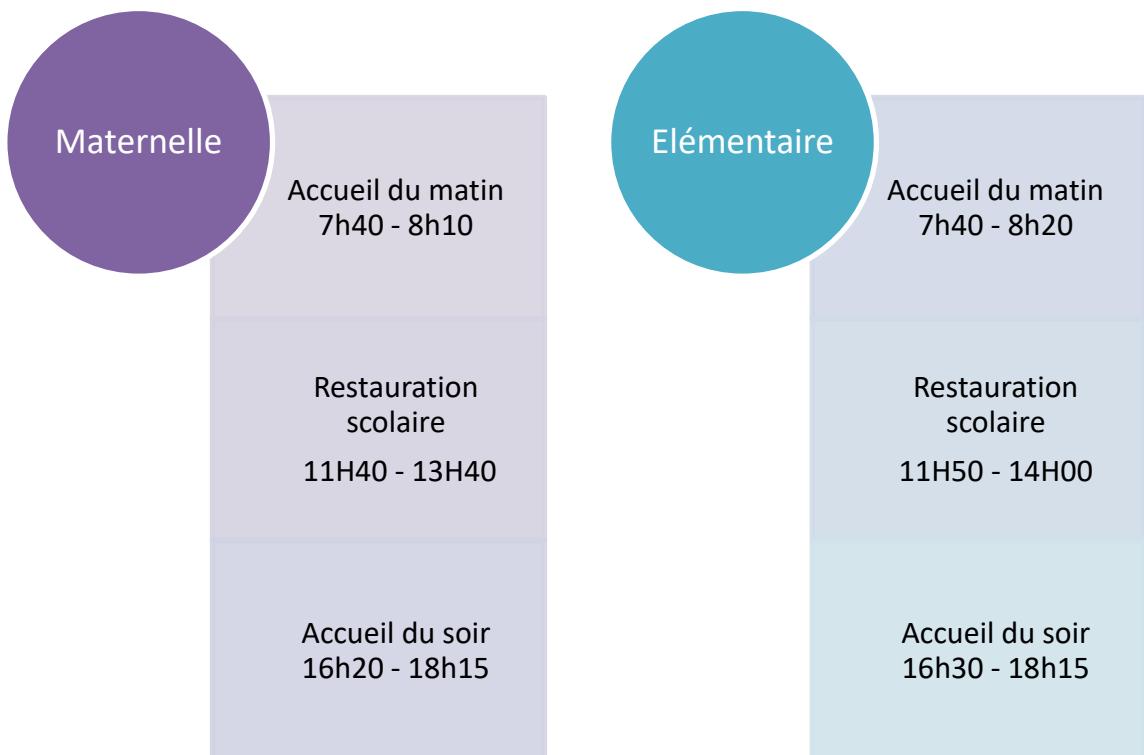
- Suivi des agents (entretiens annuelles)
- Suivi des équipes (recrutement)
- Suivi des fonctionnements
- Suivi pédagogique
- Suivi réglementaire
- Suivi budgétaire

II. La structure : le périscolaire du Sud

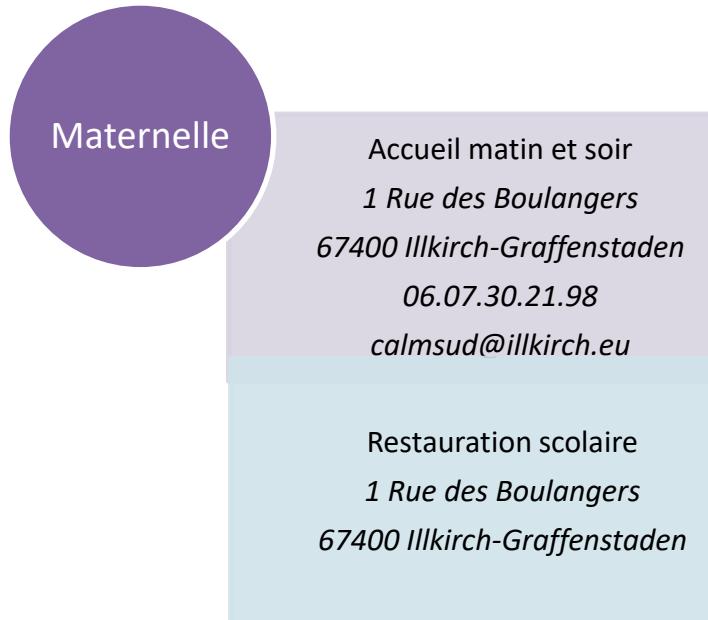
Le périscolaire de l'école du Sud propose un accueil périscolaire avant et après la classe aux enfants qui fréquentent l'école maternelle et élémentaire du Sud. Le périscolaire fonctionne en groupe scolaire. La fusion des 2 accueils, est un apport indéniable et un enrichissement tant en termes de locaux que pour le personnel encadrant et le public accueilli. Il nécessite cependant une adaptation dans le fonctionnement.

1. Les horaires

L'accueil périscolaire de l'école du Sud est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec les horaires suivants :



2. Les adresses



Restauration scolaire
1 Rue des Boulangers
67400 Illkirch-Graffenstaden



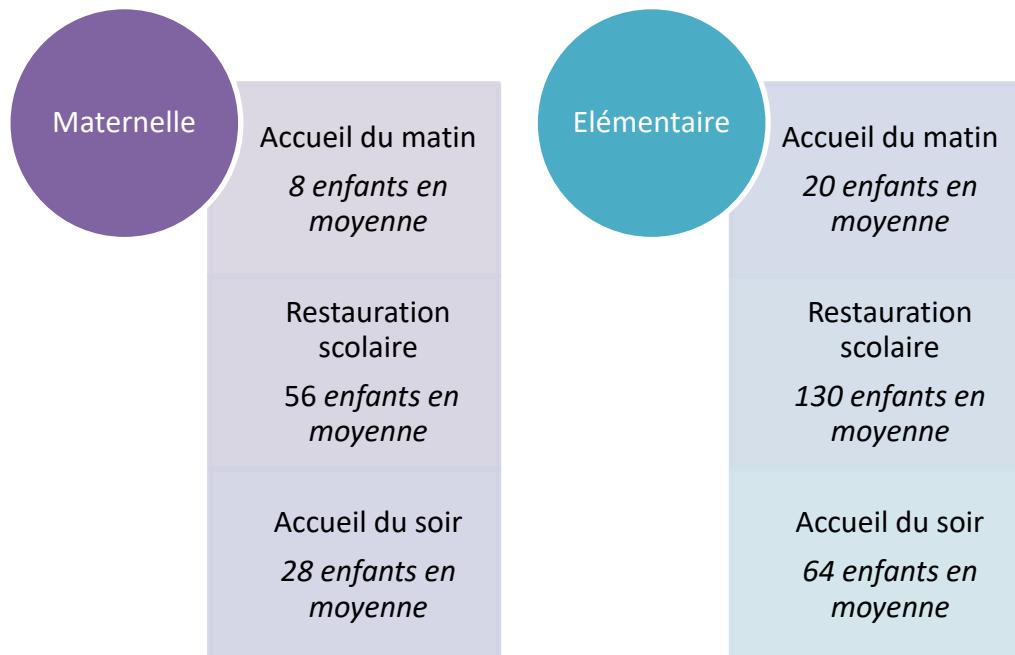
Elémentaire



L'école élémentaire du Sud n'étant pas doté d'un espace de restauration, nous devons nous déplacer, à pied jusqu'aux différentes salles de restauration. Cependant le groupe des CP mangent au réfectoire maternel.

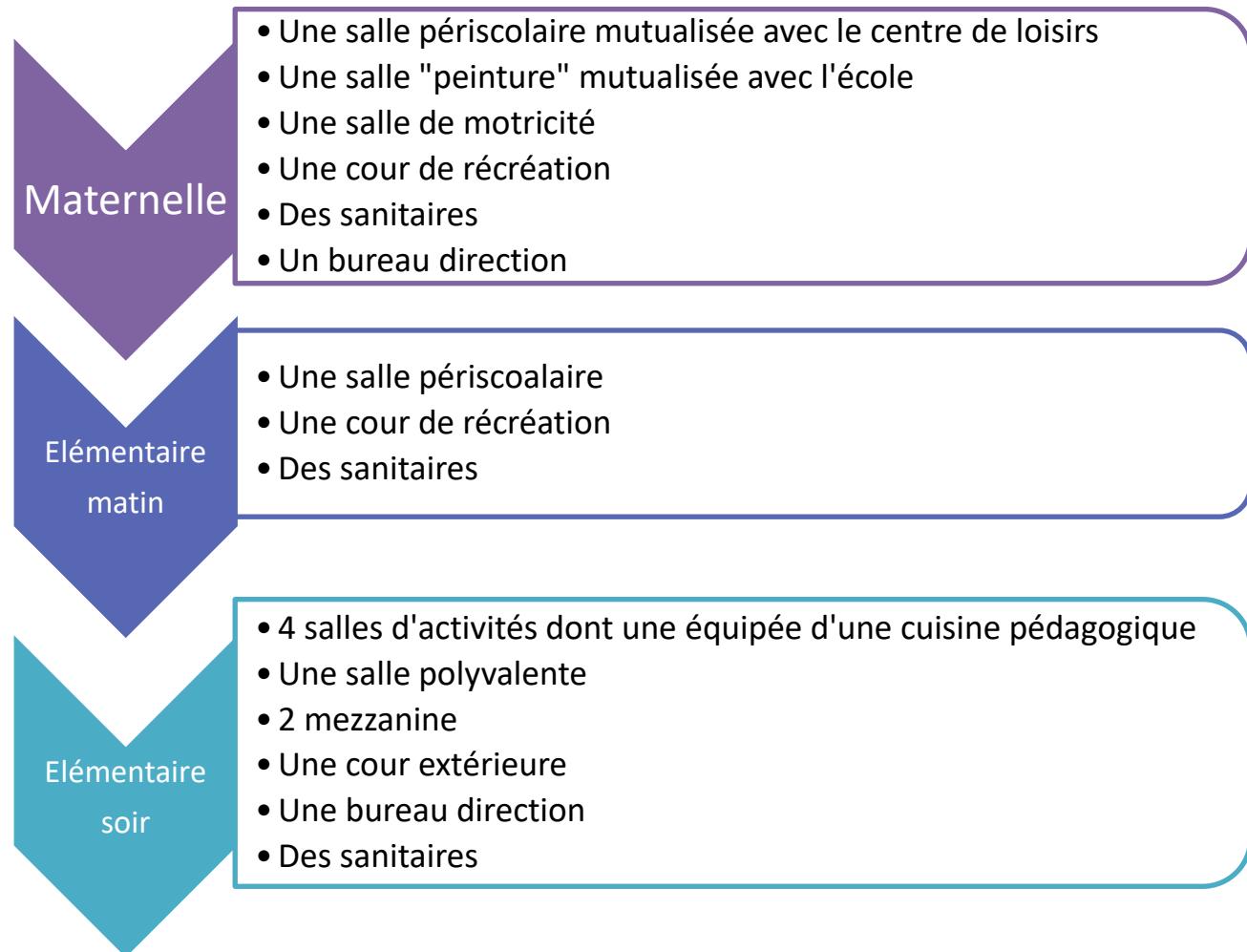
3. L'effectif accueilli

La fréquentation est répartie comme suit :



4. Les locaux

L'accueil périscolaire se divise en différents lieux en fonction des groupes et pour les élémentaires, en fonction des temps d'accueil.



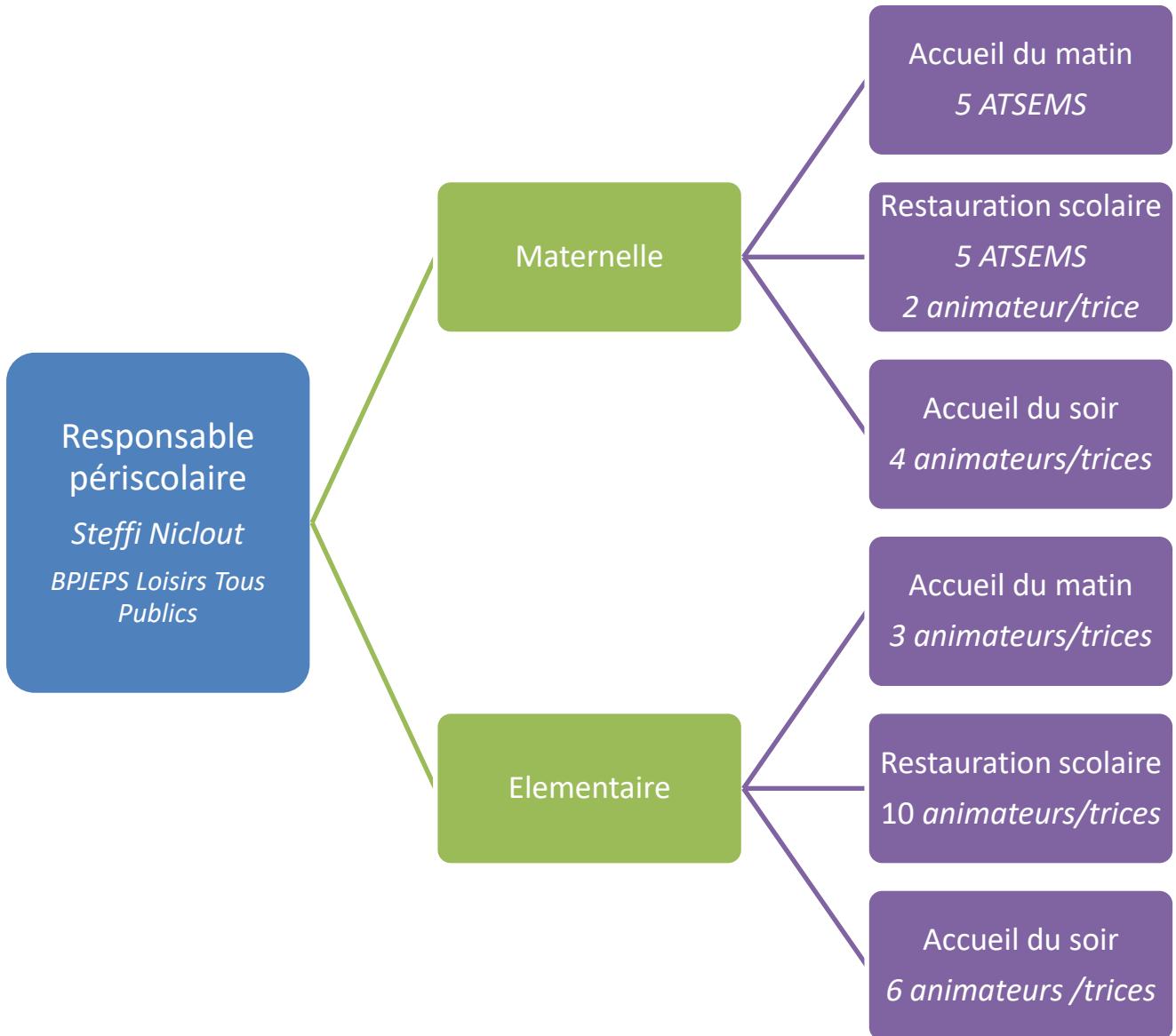
Pour la restauration scolaire, le groupe des maternelles mange en salle de restauration au sein de l'école maternelle. Il n'y a donc pas de trajet à effectuer, à savoir que le groupe maternel mange au premier service.

Pour les élémentaires, les enfants sont répartis en groupes de niveaux de telle sorte que :

- Les CP restent à l'école, ils ont un temps de jeux et d'activités dans la cour ou en salle périscolaire de l'école élémentaire.
- Deux des autres groupes se rendent à la salle des fêtes pour aller déjeuner tandis que les deux autres groupes se rendent au Muhlegel pour un temps de jeux et de petites activités. A 12h50 les groupes ayant mangés se rendent au Muhlegel tandis que les groupes qui étaient au Muhlegel se rendent à la salle des fêtes pour aller se restaurer.

5. L'équipe pédagogique

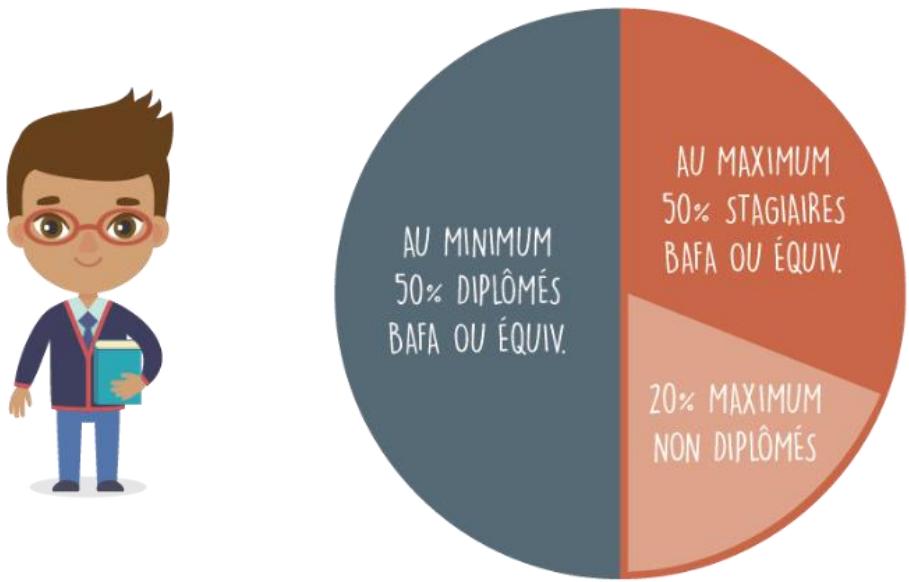
L'équipe pédagogique du périscolaire est réparti suivant le schéma ci-dessous.



Il est important de rappeler que le nombre d'encadrants peut varier en fonction des effectifs des enfants afin de respecter les taux d'encadrement et de qualifications.

A. Réglementation Taux de qualification :

L'équipe d'animation est diplômée et qualifiée selon la réglementation en vigueur.



B. Réglementation Taux d'encadrement :

Le taux d'encadrement minimum en accueil de loisirs périscolaire organisé dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT) varie selon l'âge des enfants accueillis.

Pour les maternelles (- de 6ans) : 1 animateur pour 14 enfants



Pour les élémentaires (+ de 6 ans) : 1 animateur pour 18 enfants



Afin de garantir un encadrement de qualité et sécurisant pour les enfants, la ville d'Illkirch-Graffenstaden, d'après son PEDT applique une réglementation de 1 animateur pour 10 enfants en maternelle et 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire.

C. Les missions de chacun

<h3 style="margin: 0;">La responsable</h3> <p>Diriger un accueil périscolaire (restauration scolaire et accueils périscolaires) : construire et proposer le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants, organiser la mise en place des activités qui en découlent et encadrer l'équipe d'animation.</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller au respect de l'organisation et du fonctionnement de l'accueil ▪ Concevoir et animer des projets d'activités de loisirs ▪ Contrôler et appliquer des règles d'hygiène et de sécurité ▪ Assurer la gestion des relations avec les différents acteurs (parents, écoles, mairie) ▪ Animer la relation avec les familles ▪ Animer et piloter des équipes : gérer l'équipe d'animation ; gérer les conflits, assurer la formation, évaluer les actions ▪ Assurer la gestion financière, matérielle et administrative de l'accueil ▪ Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants ▪ Élaborer, suivre et garantir le projet pédagogique en tenant compte des orientations du service et de la collectivité 	<h3 style="margin: 0;">L'équipe d'animation</h3> <p>Encadrer un groupe d'enfants dans le cadre de l'animation extrascolaire à l'accueil de loisirs.</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux réunions de préparation / bilan : force de propositions ▪ Accueillir les parents et les enfants ▪ Être attentive au rythme et besoin de l'enfant en proposant des activités adaptées ▪ Connaître et maîtriser les règles de sécurité et d'hygiène ▪ Préparer et encadrer des activités éducatives et ludiques ▪ Veiller au respect et au rangement des locaux et du matériel ▪ Être garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants ▪ Communiquer avec l'ensemble de l'équipe ▪ Participation à l'élaboration du projet pédagogique ▪ Connaître et respecter le cadre réglementaire des ACM
---	---

D. Le recrutement

Les responsables périscolaires effectuent le recrutement de son équipe en lien avec le service de la DEVE. A leur embauche, les animateurs reçoivent leur fiche de poste qui détaille leurs fonctions, missions et compétences. Le service a aussi mis en place un livret de l'animateur, actualisé à chaque rentrée scolaire qui détaille les recommandations et obligations professionnelles (restauration, accueils périscolaires et centre de loisirs) attendues au sein de la collectivité.

III. Constat / diagnostic

1. L'environnement du périscolaire

La ville d'Illkirch-Graffenstaden et plus particulièrement l'accueil périscolaire du Sud est situé en zone urbaine. Les enfants ne sont donc pas nécessairement familiarisés avec la nature ou tout du moins, ils évoluent dans un environnement dit urbain aux caractéristiques propres.

Les enfants doivent effectuer sur temps scolaire comme périscolaire de nombreux trajets à pied :

- Pour la restauration scolaire
- Pour les activités sportives et culturelles

Au vu de ces données, l'équipe veillera à proposer un fonctionnement et des activités permettant de palier à ces contraintes.

2. Renouvellement de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de l'école du Sud tant en maternelle qu'en élémentaire a sensiblement évoluée en cette rentrée 2024. La responsable et une grande partie de l'équipe d'encadrement a en effet été modifiée. Il va falloir construire un projet, s'approprier les lieux, gagner la confiance et l'adhésion des familles, des enfants. Nous aurons aussi à travailler les relations avec les équipes enseignantes. Elles étaient, lors des années précédentes, de très bonnes qualités. La co-éducation serait ainsi au cœur de notre travail au quotidien.

De plus, l'équipe d'encadrement de l'école du Sud est composée d'ATSEMS et d'animateurs. Chaque encadrant intervient sur différents temps avec un rythme quotidien propre. Il s'agit pour chacun d'appréhender et de comprendre le travail de l'autre afin de construire un projet commun.

Pour cette nouvelle année, nous partirons de l'existant et des réussites qui en découlent pour construire. Cela nécessitera de reprendre le projet d'aménagement et de fonctionnement du périscolaire pour apporter une vision nouvelle.

IV. Nos intentions éducatives

L'accueil périscolaire est plus qu'un mode d'accueil, c'est un lieu de vie et un lieu éducatif favorisant l'éveil et l'épanouissement de l'enfant par la pratique d'une pédagogie de qualité. « *La direction d'une équipe indique la direction à prendre, doit donner du sens, doit donner le sens.* »

1. Objectifs pédagogiques

L'accueil périscolaire se doit de répondre aux besoins et rythmes de chacun dans un contexte de collectivité. Les enfants ont des besoins spécifiques et l'équipe veillera à les prendre en compte afin d'assurer un encadrement de qualité. L'équipe sera attentive à différencier les maternelles des élémentaires tant dans le rythme que dans les besoins.

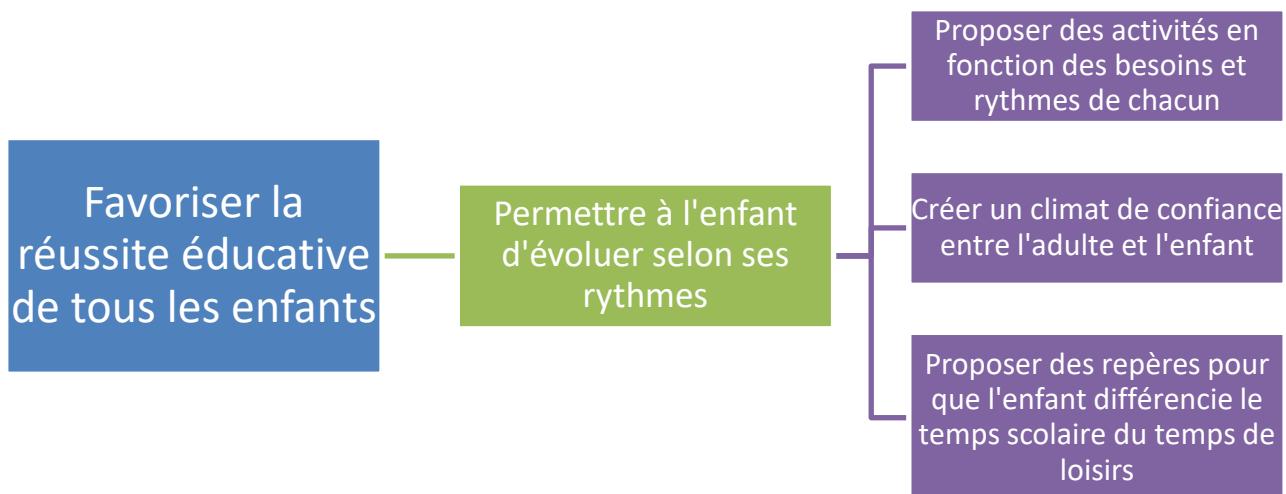
C'est pourquoi nous développerons principalement deux axes du projet éducatif de la ville pour chaque accueil. En élémentaire, nous orientons nos actions suivant les axes : volet santé / sport / alimentation / rythme de l'enfant et développement durable. Pour l'accueil maternel nous privilégions les axes : volet santé / sport / alimentation / rythme de l'enfant et éducation à la citoyenneté. Il est à noter que les autres axes seront aussi pris en compte.

Nos visées éducatives se tournent vers l'accueil de tous, la recherche du bien-être, le besoin de sécurité affective, physique et morale, et la notion de plaisir. L'enfant se socialisera à travers sa participation à la vie collective et quotidienne ainsi que par le biais des différentes activités proposées.

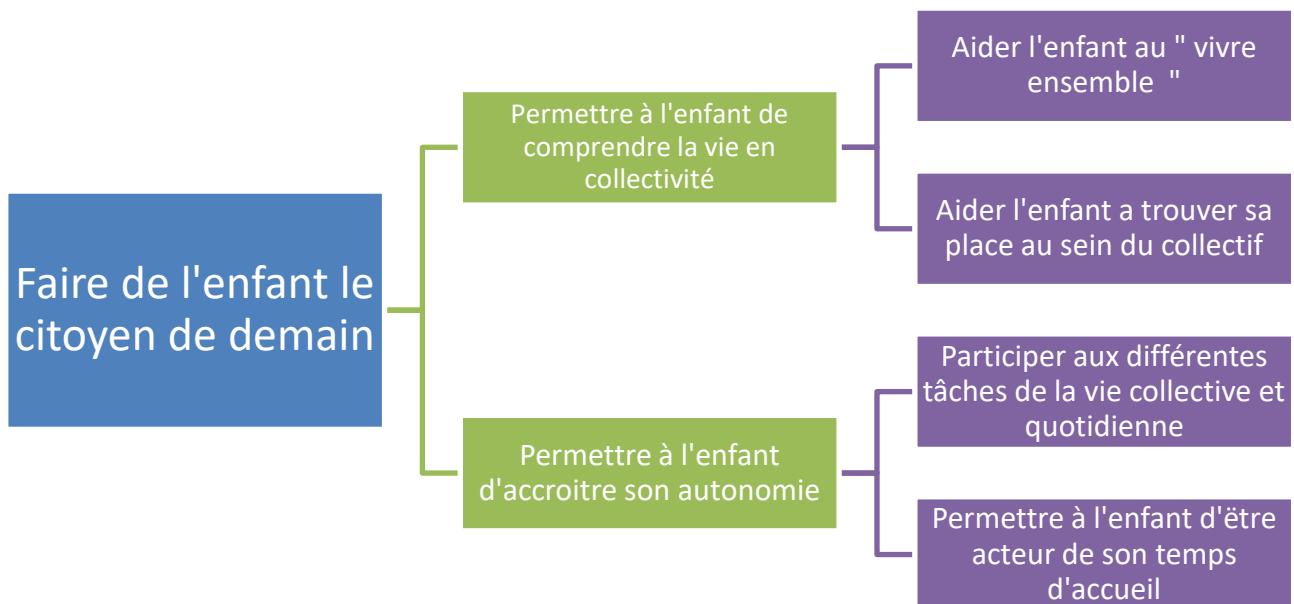
Si nous différencions les temps d'activités mis en place par l'équipe des temps de vie quotidienne, il n'en reste pas moins que dans ces moments les enfants sont en activité : manger, s'habiller, aller aux toilettes ... sont des temps d'apprentissages éducatifs comme les autres. Ils sont propices au développement, à l'épanouissement, participent au bien-être et favorisent l'autonomie de l'enfant.

Nous veillerons, dans ce sens, à proposer un environnement rassurant et sécurisant qui permet à l'enfant d'envisager l'accueil comme un lieu de vie à part entière où il aura la possibilité de se développer dans un cadre ludique et éducatif.

A. Les maternelles

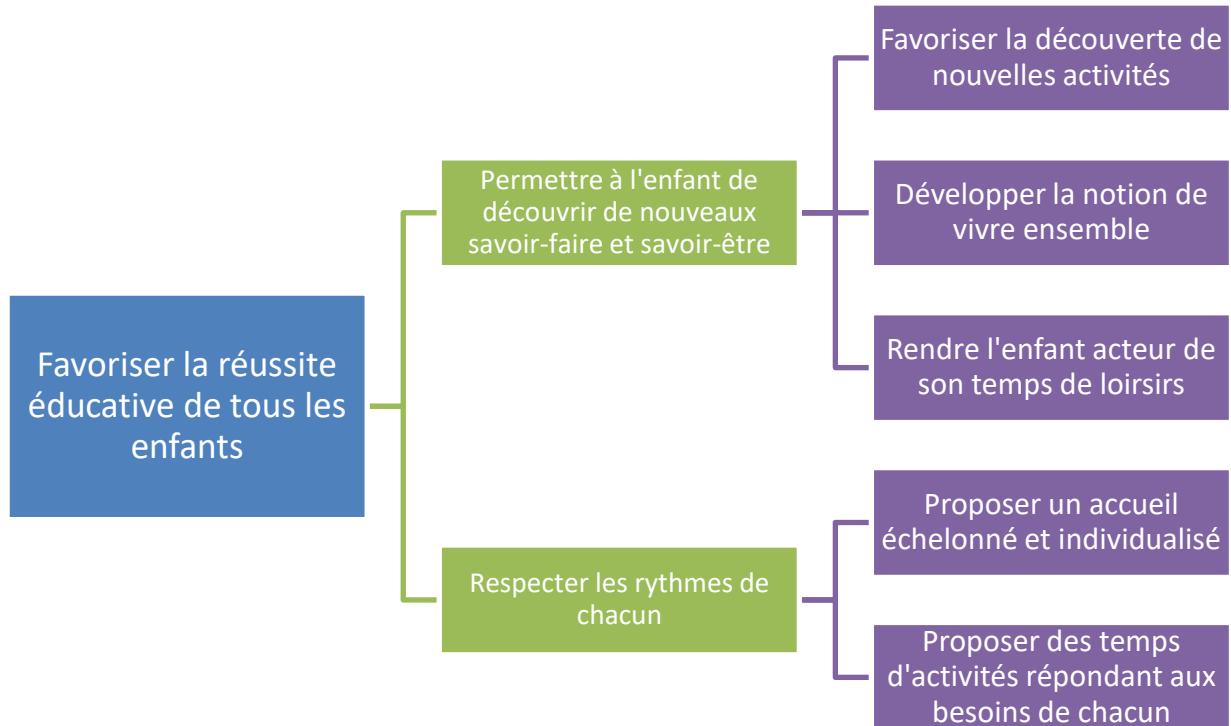


Moyens	Critères d'évaluations
<ul style="list-style-type: none"> ○ Libre parole des enfants lors de forums, de temps informels ○ Proposer des activités répondant à la saisonnalité (repère spatio-temporels) ○ Mise en place d'activités diverses (créatives, sportives, manuelles, motrices, d'attention...) pour répondre aux besoins de chacun ○ Aménager l'espace pour en faire un lieu rassurant et accueillant (coins, espace de repos, de détente, de jeux...) ○ Mettre des rituels en place pour favoriser la séparation ○ Mise en place de jeux libres chaque semaine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les enfants verbalisent-ils leurs besoins, envies ; à quelle fréquence ○ Nombre d'activités proposés au cours de l'année ; participation des enfants ○ Les enfants se sont-ils appropriés les locaux ○ Les enfants fréquentent-ils les coins / espaces mis en place ○ Les enfants trouvent-ils une activité libre ou ont-ils besoin de l'adulte ○ Les séparations se passent-elles bien ?

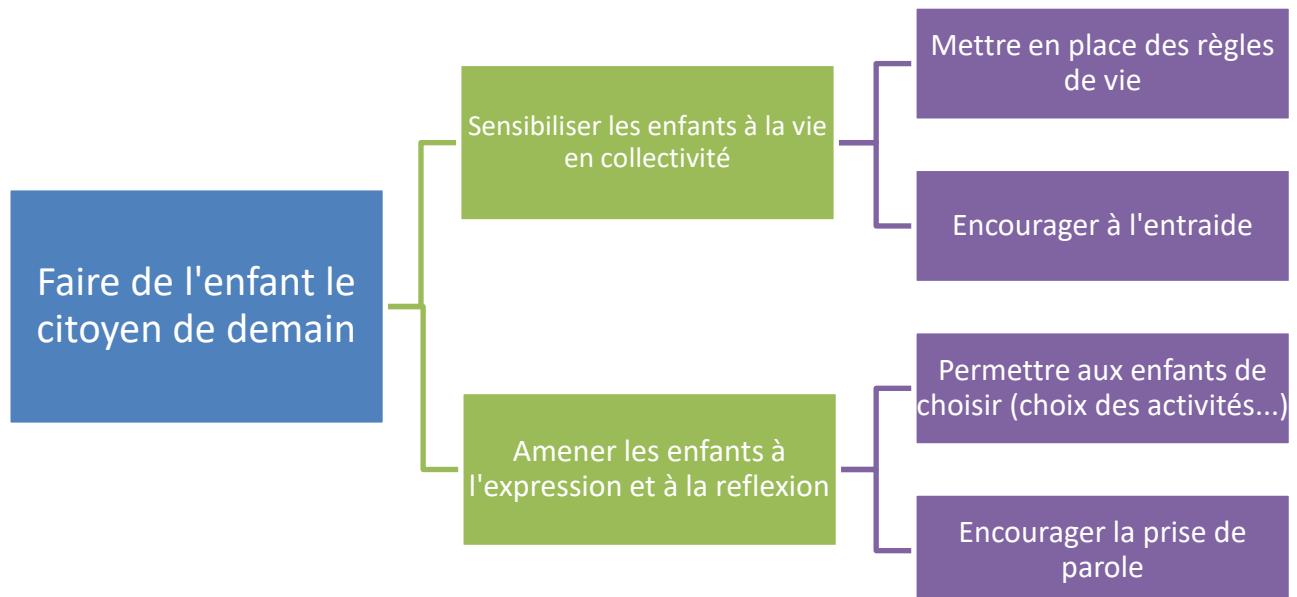


Moyens	Critères d'évaluations
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de règles de vie au sein du périscolaire ○ Libre circulation des enfants au sein de l'accueil ○ Aménagement de l'espace : mise en place de coins ou d'ateliers permanents ○ Mise en place de rituels sur les différents temps de l'accueil (habillage, goûter, histoires, temps d'activités...) ○ Accompagner et encourager l'enfant dans ses gestes du quotidien ○ Mise à disposition du matériel ○ Laisser l'enfant faire seul avec le temps dont il a besoin 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Respect des règles de vie de l'accueil sans le rappel des adultes ○ Participation des enfants aux ateliers ○ Fréquence d'utilisation des ateliers permanents ○ Déplacements des enfants sans l'intervention d'un adulte ○ Progression des enfants dans leurs gestes du quotidien (habillage, toilettes, goûter...) – repères dans l'année, nombre d'enfants qui arrivent à réaliser seul certaines tâches ○ Les enfants demandent-ils des activités ○ Les enfants verbalisent leur choix d'activité

B. Les élémentaires



Moyens	Critères d'évaluations
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'activités nouvelles ○ Investissement dans du matériel sportif ○ Proposer un temps de récréation au Muhlegel sur la restauration scolaire avec du matériel à disposition ○ Mise en place des règles de vie ○ Mise en place de temps de partage et d'écoute (goûters, forums...) ○ Libre circulation des enfants au sein de l'accueil ○ Les enfants sont libres de choisir leurs activités / ateliers et d'en changer s'ils le désirent ○ Mise à disposition du matériel (jeux, crayons, feuilles, ciseaux...) ○ Mise en place d'ateliers permanents et accessibles ○ Varier les différents types d'activités : calmes, sportives, encadrés, accompagnés, autonomes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation des enfants aux nouvelles activités ○ Les enfants demandent-ils à rester au complexe sportif ou un retour au périscolaire après la restauration ○ Demande des enfants pour l'investissement de matériel sportif ○ Respect des règles de vie ○ Participation des enfants aux conseils ○ Les enfants se repèrent ils au sein du périscolaire (nombre, ○ Les enfants se servent-ils du matériel à disposition ○ Les enfants investissent-ils les ateliers permanents ; A quelle fréquence sont-ils modifiés ; les enfants demandent-ils des ateliers en particulier ○ Les enfants participent-ils aux activités proposées ; sont-ils force de proposition



Moyens	Critères d'évaluations
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un programme d'activités variées permettant un choix ○ Activités coopératives ○ Accompagnement des enfants dans la résolution des conflits ○ Mise en place d'activités favorisant l'expression ○ Projet théâtre ○ Valoriser l'entraide au quotidien ○ Mise en place de règles de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de choix d'activités/jour ○ Respect des règles de vie ○ Verbaliser les mal être ○ Verbaliser les conflits ○ Nombre de conflits résolus par le dialogue ○ Nombre d'activités, de bricolage à base de « matériaux » de récupération ○ Nombre d'activités coopératives proposées ○ Participation des enfants

Il est à noter que ces objectifs peuvent être amenés à évoluer, au cours de l'année, de ce fait, les moyens proposés ne sont pas exhaustifs.

L'équipe du périscolaire s'interrogera et proposera tout au long de l'année des actions permettant de menées à bien les objectifs qu'elle s'est fixé, en adéquation avec la réalité du terrain.

2. Les projets

Pour l'année 2024-2025, l'équipe d'animation souhaitent mettre en place des projets d'animation qui la rythmeront. Ils seront de différentes natures, avec une temporalité différente. Ces projets seront aussi l'occasion de répondre aux axes pédagogiques et viendront compléter nos actions. Ils sont soit en

réflexion, en cours d'élaboration, en concertation ou décidés par les enfants. Ils pourront aussi découler d'actions menées par la collectivité. Il est à noter que ces projets seront soumis au contexte sanitaire et à l'évolution des protocoles.

En voici quelques exemples :

- Projet théâtre
- Projet inter-périscolaires
- Projet passerelle maternelle / élémentaire => intégration des futurs CP
- Temps forts menés à chaque période, répondant à la saisonnalité et au calendrier (Halloween, carnaval, Noël, kermesse...)
- Grands jeux organisés à chaque période
- Participation aux projets de la collectivité (Osterputz, semaine sport-santé, salon de l'album...).

V. Modalités d'accueil

Depuis la rentrée scolaire 2021, les inscriptions et la gestion des prestations pour les temps périscolaires et les temps d'accueils de loisirs sont facilitées avec la mise en place d'un Espace Parents via le site internet AGORA : <https://portalssl.agoraplus.fr/illkirch/>

Les familles peuvent ainsi inscrire leurs enfants aux différents accueils de loisirs de la ville. Ce portail, leur permet, suite à l'inscription, de gérer la fréquentation de leurs enfants selon leurs besoins (réservations, annulations, autorisations...). Il est important de passer par cet espace pour toutes modifications.

Le mode d'emploi et le guide d'utilisateur sont disponibles et accessible directement sur le site de la ville : <http://www.illkirch.eu/education-et-enfance/nouvel-espace-parents/>. Nous pouvons aussi y retrouver les règlements des accueils périscolaires et de la restauration scolaire que les familles se doivent de respecter dès lors qu'elles ont procédé à une inscription.

Le Guichet Unique, lieu d'accueil des familles, situé au sein de la mairie, facilite les démarches administratives sur l'Espace Parents. Il peut répondre aussi aux problématiques, difficultés rencontrées par les familles :

- En présentiel (sur rendez-vous)
- Par mail : guichet-unique@illkirch.eu
- Par téléphone : 03.88.66.80.70



VI. Le fonctionnement du périscolaire

En début d'année, l'équipe d'encadrement rédige des fiches de fonctionnement des différents temps d'accueil. Elles décrivent le

cadre de fonctionnement du périscolaire. Ces fiches sont affichées au sein du périscolaire et accessible pour consultation par les familles.

1. Le fonctionnement d'une journée type en élémentaire.

Accueil du matin	7h40 - 8h20	Arrivé échelonné et individualisé des enfants. Ateliers, jeux, animations sont proposés dans la salle périscolaire et à l'extérieur.
	8h20 - 8h30	Temps d'accueil de l'école, les enfants se rassemblent par groupe de niveaux et sont pris en charge par les professeurs des écoles, dans la cour. Temps de passation d'informations entre le périscolaire et l'école.
Restauration Scolaire	11h50 – 12h00	Récupération des enfants ayant une réservation : <ul style="list-style-type: none"> ○ En classe, pour les CP ○ Dans la cour, pour les CE1, CE2, CM1, CM2 Départ des groupes CE1, CE2, CM, CM2 Les CP restent sur place
	12h00 - 12h10	Trajet vers la salle des fêtes pour 2 groupes, et vers le muhlegel pour les 2 autres
	12h10- 12h45	<ul style="list-style-type: none"> ○ Temps de repas en salle des fêtes ○ Temps de jeux, activités au muhlegel
	12h45 – 13h00	Trajet salle des fêtes – Muhlegel et réciproquement
	13h00 – 13h40	<ul style="list-style-type: none"> ○ Temps de repas en salle des fêtes ○ Temps de jeux, activités au muhlegel
	13h40 – 13h50	Trajet retour vers l'école, retour en classe.
	13h50 – 14h00	Temps de passation d'informations entre le périscolaire et l'école
Accueil du soir	16h20 – 16h30	Récupération des enfants ayant une réservation
	16h30 – 16h45	Trajet des groupes vers le Muhlegel
	16h45 – 17h00	<ul style="list-style-type: none"> ○ Temps de goûter ○ Temps calme ○ Temps libres
	17h00 – 18h	Temps d'activités
	18h – 18h15	Rangement et activités libres

2. Le fonctionnement d'une journée type en maternelle.

Accueil du matin	7h40 - 8h10	Arrivé échelonné et individualisé des enfants. Ateliers, jeux, animations sont proposés dans la salle périscolaire et à l'extérieur.
	8h10 - 8h20	Temps d'accueil de l'école, les enfants se rassemblent par groupe de niveaux et sont pris en charge par les professeurs des écoles, dans la cour. Temps de passation d'informations entre le périscolaire et l'école.
Restauration Scolaire	11h40 - 11h50	Récupération des enfants ayant une réservation en classe. Passage aux toilettes
	11h50 - 12h55	Temps de repas en salle de restauration
	12h55 – 13h30	Jeux et activités
	13h30 – 13h40	Passage aux toilettes <ul style="list-style-type: none"> ○ Endormissement sieste pour les petits ○ Retour en classe pour les moyens et les grands

		Temps d'accueil de l'école, les enfants sont confiés aux professeurs des écoles. Temps de passation d'informations entre le périscolaire et l'école.
Accueil du soir	16h20 – 16h30	Récupération des enfants ayant une réservation en classe, passage aux toilettes.
	16h30 – 17h00	Temps de goûter Temps libres Aide aux devoirs
	17h00 – 18h	Temps d'activités
		Les mardis et jeudis, les enfants se rendent, à pied, par groupe au gymnase du parc de 16h45 à 18h.
	18h – 18h15	Rangement et activités libres

3. Le fonctionnement de l'équipe d'encadrement

L'un des fondements de tout travail d'équipe réside dans sa communication. Pour le permettre, la création de temps et de lieux propices aux échanges apparaît essentielle. L'équipe du périscolaire a l'occasion de se réunir régulièrement :

- De manière informelle : avant / pendant / après les différents temps d'accueil
- De manière formelle : lors des réunions hebdomadaires et mensuelles

Le travail d'équipe réside aussi dans le sens qu'elle donne à sa mission : *animer c'est donner vie*. Pour cela, le rôle de l'équipe d'animation périscolaire peut se résumer en trois points :

- *Accompagner* : ne pas faire à la place de l'enfant mais avec lui, pour le guider dans son acquisition d'autonomie et dans sa découverte du milieu. Être présent pour aider l'enfant lorsqu'il ne sait pas faire quelque chose. Être aux côtés de l'enfant pour lui expliquer et lui montrer comment faire, si cela est nécessaire.
- *Soutenir* : avoir un rôle de soutien pour éviter que l'enfant ne baisse les bras. Être là pour garantir la sécurité physique, psychologique et affective de l'enfant. Être à l'écoute de l'enfant.
- *Emmener* : donner une dynamique au groupe, créer une ambiance et insuffler un rythme à travers la gestion de la vie quotidienne, la proposition et la création d'animations.

4. Hygiène, santé et sécurité

A. Suivi des enfants

Le périscolaire doit permettre d'assurer la sécurité physique et morale de tous les enfants. Elle doit être au cœur des préoccupations de l'équipe d'encadrement.

Sécurité physique et sanitaire :

- Un suivi sanitaire est réalisé à l'aide d'un registre de soins (cahier de soins). Tout acte de soins réalisé auprès d'un enfant est notifié par écrit. Il y est précisé le nom et prénom de l'enfant, la nature de la blessure, le type de soins, la date et l'heure.

- Mise en place d'une pharmacie ainsi que des trousse de secours (en cas de déplacements) contenant le matériel réglementaire pour prodiguer des soins (pansements, compresses, thermomètres...).

Tous ces éléments nécessitent des contrôles réguliers de suivi et d'approvisionnement assuré par un membre désigné de l'équipe d'encadrement.

Sécurité morale et affective :

L'équipe se doit d'être vigilante aux besoins de chacun. Elle doit installer un climat de confiance permettant cette sécurité. Nous observons, analysons, régulons les comportements, conflits afin de ne pas laisser s'installer certaines situations. Lors des réunions hebdomadaires l'équipe échange sur les problématiques rencontrées afin de trouver des solutions, des points de vigilance à mettre en place.

La lutte contre le harcèlement dans le cadre scolaire et périscolaire est aussi un objectif de l'équipe d'encadrement. Nous y accordons une attention toute particulière et nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante afin de sensibiliser, prévenir et solutionner cette problématique.

La communication avec les familles est importante : l'équipe les prévient et échange avec eux en cas d'incident, même bénin, afin d'assurer un suivi de l'enfant.

B. Accessibilités aux enfants en situation de handicap et atteints de troubles de la santé

L'accueil des enfants en situation de handicaps physiques ou mentaux et/ou atteints de trouble de la santé est possible tant que l'enfant est scolarisé à l'école maternelle et/ou élémentaire du Sud. Une rencontre entre la mairie (l'organisateur), la structure périscolaire et la famille est organisée afin de d'élaborer un protocole d'accueil adéquat.

Des enfants avec un projet d'accueil individualisé (PAI) sont accueillis au sein du périscolaire du Sud. Le PAI concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que : les pathologies chroniques (asthme...), les allergies, les intolérances alimentaires. Le PAI est matérialisé par un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Il peut concerner le temps scolaire et périscolaire. Il est élaboré à la demande de la famille et à partir des besoins thérapeutiques de l'enfant.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur :

- Les personnes à prévenir en cas d'urgence : parents ou représentants légaux
- Le médecin et/ou l'allergologue qui suit l'enfant
- Les besoins spécifiques de l'enfant
- Le protocole de soins d'urgence
- La conduite à tenir dès les premiers signes
- Les régimes alimentaires à appliquer
- Les conditions des prises de repas (restauration scolaire, goûter)
- Les aménagements d'horaires
- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant
- Les activités de substitution proposées

Il est important que l'équipe d'encadrement connaissent le contenu des PAI et les gestes à pratiquer en cas d'urgence. Elle se doit également de prévoir les trousse médicales lors de chaque déplacement.

Lors de l'instauration d'un projet individualisé une ou plusieurs rencontres s'effectuent entre le service, le périscolaire et la famille afin de le mettre en place dans les meilleures conditions. Cela permet

notamment la mise en place de passages d'infirmiers dans le cas par exemple d'un enfant diabétique. Ces rencontres sont ainsi l'occasion de créer un climat de confiance entre l'équipe d'encadrement et la famille.

C. La sécurité

Les consignes et plans d'évacuation sont rédiger par la responsable périscolaire et l'équipe d'animation en début d'année afin d'établir les missions et les rôles de chacun. Elles concernent les différents locaux que nous occupons et y sont affichés.

Des exercices incendies sont organisés une fois par an. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre incendie tenu à la disposition du périscolaire et de l'école.

5. Les moyens financiers

A chaque année civile, la collectivité alloue un budget annuel à chaque périscolaire. Ce budget est divisé en 2 parties : alimentation et pédagogique. Il permet de répondre aux besoins du périscolaire en termes d'investissements de matériels mais aussi de mise en place des activités. Le périscolaire du Sud a la particularité de disposer d'un budget maternel et élémentaire.

Faisant partie d'une collectivité, des marchés publics ont été contractés entre la Mairie et plusieurs entreprises comme « *Pichon* » pour le matériel éducatif et pédagogique (fournitures, livres et jeux de société) et « *Majuscules* » pour le matériel sportif par exemple.

Le responsable périscolaire s'assure du suivi budgétaire en fonction des besoins du périscolaire.

VII. Communication

La communication est un outil primordial et est essentielle à chaque action pédagogique. Ils doivent se faire à plusieurs niveaux tant avec les familles, les enfants, l'équipe d'animation et le service.

1. La communication avec les enfants

La communication avec les enfants est l'outil et la base de notre travail. Elle s'effectue de manière verbale comme non-verbale. Les échanges quotidien, l'observation des comportements nous permettent de proposer un accueil de qualité en prenant en compte l'enfant dans son individualité.

L'équipe pédagogique a mis en place des forums / conseils qui se déroulent une fois par semaine en groupe de niveau. Ces conseils ont pour but de recueillir les envies, les besoins, les problématiques des enfants. C'est aussi le moyen d'élaborer avec eux les projets à venir et de faire l'évaluation de ceux qui se sont déjà déroulés. Il est important de proposer des temps de paroles formalisés afin d'écouter l'expression des enfants.

2. La communication avec les familles

La communication avec les familles est importante et se fait par le biais de différents moyens.

Elle peut se manifester par écrit. Les panneaux d'affichage permettent de faire passer des informations aux parents (sorties, fêtes, goûters...), tout comme l'édition de flyers présentant les différents évènements à venir.

Il ne faut pas hésiter à communiquer les adresses e-mail des périscolaires maternels et élémentaires, afin d'avoir une trace écrite, lorsqu'il s'agit d'informations importantes : calmsud@illkirch.eu et clpssud@illkirch.eu. Le périscolaire du Sud est aussi joignable par téléphone au 06.07.30.21.98 pour les maternelles et au 06.07.40.70.05 pour les élémentaires. La ville d'Illkirch-Graffenstaden possède aussi un site dédié aux accueils périscolaires permettant de communiquer sur les actions menées au sein de ceux-ci : <http://www.periscolaires-illkirch.eu/>. Elle est aussi très active sur le site de la ville et les réseaux sociaux, facilitant ainsi la communication avec les usagers.

La communication doit se faire aussi par voie orale lors des temps d'accueil :

- **L'accueil du matin :** c'est un moment propice à l'échange et à la transmission d'informations. Il s'agit notamment de créer un pont entre les familles et le scolaire. L'arrivée des enfants est organisée de manière individualisée et échelonnée dans un environnement propice à la séparation.
- **L'accueil du soir :** Il se fait de manière individuel et échelonné entre 16h20 et 18h15 en fonction de l'heure d'arrivée des parents. Chaque enfant, à son départ, sera remis physiquement au(x) parent(s) ou aux personnes désignées sur l'Espace Parents. Aucun enfant ne pourra être remis à une personne dont le nom ne figure pas sur cet espace, ou le cas échéant, sans autorisation écrite au préalable des parents. C'est un moment qui doit permettre un lien entre le(s) parent(s) et la structure sur l'évolution de leur enfant, la valorisation de ses réalisations, la transmission d'informations sur les évènements futurs... C'est aussi le moyen de transmettre des informations liées aux temps scolaires (échanges avec les enseignants).

Durant l'année, différents moments de partage avec les parents (goûters, ateliers parents-enfants...) seront organisés afin que l'accueil périscolaire ne représente pas uniquement un lieu de garde pour les parents. Ils seront l'occasion de sensibiliser, d'impliquer les familles au fonctionnement et à la vie du périscolaire.

3. La communication au sein de l'équipe pédagogique

Comme exposé précédemment, la communication est au cœur des échanges de l'équipe pédagogique. Plusieurs temps, dans la semaine y sont dédiés :

- Chaque jour, avant et après, les différents temps d'accueils.
- Chaque semaine, lors des réunions d'équipe.

Ces moments privilégiés nous permettent d'assurer un accueil de qualité, d'exposer nos problématiques et de les solutionner. Instaurer un climat convivial lors des réunions est important pour créer une cohésion au sein de l'équipe d'animation.

4. La communication avec le service

La communication avec le service s'effectue par différents canaux. Bien entendu oralement lors d'échanges formels comme informels en présentiel ou par téléphone. Des réunions sont aussi organisées régulièrement au sein du service afin de répondre aux problématiques rencontrées, pour se former, préparer un projet.... Des points réguliers sont aussi effectués avec nos supérieurs hiérarchiques afin d'assurer le suivi du périscolaire. L'écrit reste aussi un outil privilégié avec notamment des échanges quotidiens par mail et par notre réseau interne.

VIII. Partenaires / prestataires

1. Les partenaires

Les familles restent le partenaire privilégié de notre accueil. L'équipe d'encadrement accorde une attention toute particulière aux relations qu'elle entretient avec celles-ci.

Cependant, l'accueil périscolaire développe au quotidien, mais aussi de manière ponctuelle, ses relations et sa communication avec différents partenaires.

- L'école ; les relations avec les écoles sont aussi importantes que celles avec les parents, car la prise en charge de l'enfant doit se faire de manière globale. Le lien avec le scolaire est, pour le périscolaire du Sud, très développé. Nous mutualisons les locaux, les informations, des projets. Nos 2 entités souhaitent développer cette prise en compte globale de l'enfant.
- Les structures ou associations ; nous sommes amenés dans le cadre de nos actions à faire appel à des structures ou associations diverses. Ces partenariats sont développés en fonction des projets que nous menons.

2. Les prestataires

En tant que collectivité, nous faisons appel à des prestataires, notamment pour l'achat du matériel pédagogique. La collectivité souscrit des marchés publics avec des entreprises pour les achats et investissements au sein de nos périscolaires. Nous pouvons citer par exemple « Pichon » pour le matériel pédagogique, « Majuscule » pour le matériel sportif.

La société DUPONT, est notre prestataire de restauration. Il est notre fournisseur de repas pour la restauration scolaire. Les agents de restauration se chargent de confectionner, livrer, réchauffer, servir les repas pour les différents sites. Ils sont soumis à un cahier des charges très précis définissant le cadre de leur prestation. Une diététicienne élabore les menus qui sont affichés et mis à disposition via différents supports pour les familles et les enfants : supports papiers au sein des périscolaires et des sites de restauration, support numérique sur le site de restauration <https://sites.google.com/api-restauration.com/scillkirch/les-menus> (lien sur le site de la ville d'Illkirch-Graffenstaden <http://www.illkirch.eu/education-et-enfance/restauration-scolaire/>) et sur le site internet des périscolaires.

Nous pouvons aussi être amené pour certains projets à faire appel à des prestataires extérieurs.

3. Les services transversaux

En tant que collectivité, nous sommes amené à travailler conjointement avec :

- Les différents services de la mairie ; bien que nous fassions partie du service de la DEVE, nous sommes amenés à travailler en collaboration et coopération avec les autres services de la collectivité.
- Les différents sites périscolaires maternels et élémentaires de la ville ; Les relations entre périscolaires sont très importantes. Elles nous permettent d'échanger, de se former avec ses pairs mais aussi de mener des projets inter périscolaires à plus ou moins long terme.

IX. L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet porte sur les objectifs que nous nous sommes fixés. En effet, l'équipe d'encadrement veillera à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs, et à assurer une mise place sur le terrain de ce projet. L'équipe se devra ainsi de réévaluer ce projet tout au long de l'année afin de le faire évoluer.

Des temps et outils sont mis en place afin d'évaluer la qualité des actions proposées et l'évolution du projet pédagogique au sein de la structure.

Les temps et actions permettant d'évaluer le projet :

- Les forums / conseils : lors de ces échanges avec les enfants, nous recueillons leurs paroles et faisons l'analyse des actions menés au quotidien ou ponctuellement via différents outils élaborés par l'équipe encadrante.

- Les bilans quotidiens : ils sont réalisés par les équipes et se déroulent de manière formelle ou informelle. Ils permettent de mettre en avant les difficultés rencontrées. C'est aussi l'occasion d'échanger, de s'interroger, de faire passer des informations...

- Les temps de réunions : hebdomadaires ou mensuelles. Elles permettent de réajuster nos pratiques, de mettre en avant les évolutions à apporter. C'est également le moment pour les équipes de préparer les activités ou ateliers proposées lors des différents temps d'accueil.

- Les évaluations des agents : chaque agent passe un entretien individuel d'évaluation dans l'année. Ce temps permet de faire le point sur les savoirs-être et savoirs faire, les points forts, les faiblesses et les perspectives de l'agent.

- Le suivi des effectifs : suivi par la DEVE des taux de fréquentation.

- Le bilan annuel, effectué en lien avec la DEVE : il permet de rendre compte à l'organisateur des actions menées et de leurs adéquations avec le projet éducatif.

X. Conclusion

Ce projet est le fondement de notre action au quotidien. Il ne faut pas hésiter à le réinterroger, le faire évoluer, tout au long de l'année. Le bilan de fin d'année sera aussi l'occasion d'en faire l'analyse et de poser les bases pour l'année suivante.